2024-ADM-14-NCA TURCO

Signataire monsieur turco michel

- modifications des marchés à procédure adaptée,
- signature des marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalable inférieurs à 215.000 € ht.
- décisions faisant griefs, mise en demeure et autres décisions prises en exécution d'un contrat,
- certificats, documents administratifs et procès-verbaux constatant une situation ou un manquement,
- restitution de la retenue de garantie,
- ordres de service d'ajournement,
- signature des marchés à procédure adaptée supérieurs ou égaux à 90.000 € ht,
- états de remboursement des frais de mission de déplacements des agents non mutualisés,
- ordres de mission des agents non mutualisés dans son périmètre d'intervention, en déplacement professionnel en france et les certificats administratifs correspondants,
- mise en œuvre et suivi des demandes de subventions, dont le dépôt matériel de la demande (pièces administratives, techniques ou financières),
- bons de commande supérieurs à 40.000€ ht et inférieurs ou égaux à 90.000 € ht,
- déclarations sans suite pour tous les marchés à procédure adaptée,
- cosignature du rapport d'analyse des candidatures avec les directeurs/les directrices ou les directeurs délégués/directrices déléguées
- cosignature du rapport des offres finales avec les directeurs/ les directrices,
- bons de commande supérieurs à 90 000 € ht et inférieurs ou égaux à 215 000 € ht
- certificats de cession ou de nantissement du marché,
- mises en demeure hors marchés,
- renouvellement de l'adhésion aux associations,